

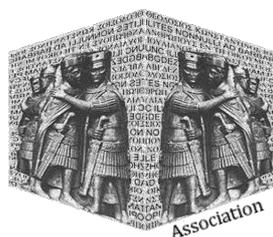
# REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

*publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)*

ANNEE ET TOME III  
2013-2014



**Textes pour  
l'Histoire de  
l'Antiquité  
Tardive**

# REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

---

## COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

## COMITE EDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours) Pierre Jaillotte (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

## DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

---

**Peer-review.** Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

## Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

**Eugenio.Amato@univ-nantes.fr**

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

**<http://recherche.univ-montp3.fr/RET>**

Le site électronique de la revue est hébergé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, route de Mende, F-34199 Montpellier cedex 5.

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Saettone 64, I-17011 Albisola Superiore (Italie) – E-mail : [bear.am@savonaonline.it](mailto:bear.am@savonaonline.it).

ISSN 2115-8266

L'UTILISATION DES CITATIONS POÉTIQUES PROFANES  
DANS LES *LETTRES* DE SAINT JÉRÔME :  
UNE TENTATIVE DE CLASSIFICATION

*Abstract* : In his various works Jerome makes a large use of secular poetic quotations. Many scholars have already searched new ones or observed those who are recurring. Lots of studies concerning classical quotations by Jerome are connected too to the vow of the famous dream of the *Letter* 22, 30. The present paper aims at showing how Jerome makes use of such quotations in his Letters and what a rhetorical or dialectical place these take in his writing. The *Letter* 60, to Heliodore with his eight secular poetic quotations gives a good example on the subject. This is the reason why it allows suggesting a classification of various uses of these quotations by Jerome in his Letters. This classification may be used, we hope so, for all kind of secular quotations by Fathers of the Church.

*Keywords* : Jerome, letters, quotations, latin classical poetry, secular culture, classification, rhetoric, dialectic, *Consolatio*.

Les lecteurs de saint Jérôme ne manquent pas de constater que les citations d'auteurs profanes se rencontrent en grand nombre sous sa plume. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans l'ouvrage de référence qu'il a consacré à la présence des auteurs classiques chez les Pères latins, Harald Hagendahl centre la plus grande partie de son étude sur le seul Jérôme<sup>1</sup>, qui est sans aucun doute celui d'entre eux qui cède le plus facilement au réflexe de la citation. Il y cède de façon particulièrement manifeste dans sa *Correspondance* qui constitue ainsi un terrain d'observation privilégié pour étudier sa pratique en la matière. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître de la part d'un auteur qui semble ignorer les poètes, même chrétiens, de son temps<sup>2</sup>, c'est davantage aux poètes qu'aux prosateurs qu'il a recours lorsqu'il cite les classiques<sup>3</sup>. De nombreuses études ont déjà été

<sup>1</sup> *Latin Fathers and the Classics, a study on the apologists, Jerome and other christian writers*, Göteborg 1958.

<sup>2</sup> Voir J.-M. POINSOTTE, *Jérôme et la poésie latine chrétienne*, in Y.-M. DUVAL (éd.), *Jérôme entre l'Occident et l'Orient. XVI<sup>e</sup> centenaire du départ de saint Jérôme de Rome et de son installation à Bethléem. Actes du colloque de Chantilly, septembre 1986*, Paris 1988, pp. 295-303.

<sup>3</sup> Le relevé des citations d'auteurs profanes auquel je me suis livré dans la *Correspondance* donne

consacrées au repérage de citations qui avaient jusque-là échappé à l'attention des chercheurs<sup>4</sup>, d'autres ont cherché à vérifier la fidélité ou non de Jérôme à la promesse, faite en songe devant le tribunal divin, de ne plus tenir en main les classiques<sup>5</sup>, d'autres, enfin, se sont intéressées à l'utilisation récurrente d'une citation poétique dans ses œuvres<sup>6</sup>, mais il me semble qu'aucune ne se soit arrêtée sur le contexte d'apparition de ces citations, ni sur le rôle qu'elles jouent dans la stratégie discursive des textes où elles se présentent. C'est une telle étude que je me propose d'aborder ici avec l'intention d'esquisser une typologie. Un parcours à travers la *Lettre* 60, à Héliodore, particulièrement riche en la matière, permettra dans un premier temps de se faire une idée de la diversité d'utilisation de telles citations par Jérôme. Nous tenterons ensuite, et à la lumière de ce parcours particulier, d'établir la typologie générale de l'utilisation des citations poétiques profanes dans les *Lettres* de saint Jérôme.

166 citations poétiques pour un total de 237 citations, à savoir un rapport de plus des deux-tiers (70%) ; voir à ce propos B. JEANJEAN, « Les citations poétiques profanes dans les *Lettres* de Jérôme », à paraître dans *Zwischen Alltagskommunikation und literarischer Identitätsbildung. Kulturgeschichtliche Aspekte lateinischer Epistolographie in Spätantike und Frühmittelalter*, coll. «Roma aeterna. Beiträge zu Spätantike und Frühmittelalter », Stuttgart, où un tableau rassemble l'ensemble des citations poétiques profanes de la *Correspondance* de Jérôme.

<sup>4</sup> Voir notamment les différents travaux de N. ADKIN qui mettent en lumière diverses influences profanes sous-jacentes à certaines expressions de Jérôme, et notamment « Jerome, Seneca, Juvenal », *RBPb* 78, 2000, pp. 119-128 ; ou encore mon étude sur l'utilisation non encore repérée de Juv., *Sat.* 9, 91 dans la *Lettre* 27 de Jérôme (*La métamorphose de l'adversaire en âne dans les lettres polémiques de saint Jérôme*, à paraître dans E. GAVOILLE [éd.], *Conflits et polémiques dans l'épistolaire. Actes du colloque de Tours, novembre 2012*).

<sup>5</sup> Le fameux « songe de Jérôme » raconté à Eustochium dans la *Lettre* 22, 30. Beaucoup de travaux confrontent les œuvres antérieures à ce songe avec celles qui lui ont fait suite en tentant d'y trouver des traces d'un changement notable d'attitude de Jérôme vis-à-vis des auteurs profanes, mais sans convaincre. Comme l'a montré N. ADKIN, la *communis opinio* qui aborde la promesse du songe du point de vue de la littérature profane prend la question à l'envers, car loin de manifester un rejet de cette dernière, la promesse est bien davantage une conversion à la Bible (« Jerome's use of Scripture before and after his dream », *ICS* 20, 1995, pp. 183-190). J'ai, pour ma part, pu confirmer la position d'Adkin et montrer qu'il était impossible d'affirmer que lors de son séjour à Rome Jérôme se serait conformé à sa promesse en s'interdisant ou presque de citer les poètes (la seule *Lettre* 22, celle du songe, présente dix citations poétiques profanes), mais qu'il existait en revanche une relation étroite entre la thématique des lettres et la présence ou non de citations de poètes païens, et que, de surcroît, la personnalité particulière de chaque correspondant de Jérôme s'ajoutait à cette relation pour favoriser ou limiter le nombre de telles citations (*Les citations poétiques profanes* [n. 3]).

<sup>6</sup> Voir par exemple l'usage récurrent de Verg., *Én.* 6, 625-627, mis en lumière par P. COURCELLE (« Histoire du cliché virgilien des cent bouches », *REL* 33, 1955, pp. 231-240, article dont le contenu est repris dans *Lecteurs païens et lecteurs chrétiens de l'Énéide*, t. 1, Paris 1984, pp. 452-463) et analysé par B. JEANJEAN (*Virgile au secours de la Correspondance de Jérôme*, in P. LAURENCE – F. GUILLAUMONT [éds.], *Les écritures de la douleur dans l'épistolaire de l'Antiquité à nos jours*, Tours 2010, pp. 133-150).

Après la *Lettre 22*, à Eustochium, qui totalise dix citations poétiques profanes, la *Lettre 60*, à Héliodore, vient en seconde position, à égalité avec la *Lettre 130*, à Démétriadé, avec huit citations. C'est elle qui retiendra notre attention parce que, si célèbre qu'elle soit, elle a été moins souvent commentée que la *Lettre 22*<sup>7</sup>, et que, dans les deux lettres qu'il adresse à Héliodore, Jérôme cite volontiers les poètes païens<sup>8</sup>. La *Lettre 60*, datée de 396, présente l'éloge funèbre de Népotien, le neveu d'Héliodore, mort peu de temps après avoir été ordonné prêtre. Jérôme y développe les arguments traditionnels du genre de la *consolatio* profane, auxquels il ajoute les arguments tirés de sa foi chrétienne.

Après un exorde dans lequel il use du lieu commun de son indignité littéraire et où se manifeste son émotion profonde (ch. 1 et 2), il rappelle la victoire du Christ sur la mort et les figures vétérotestamentaires qui l'annonçaient (ch. 2 et 3). Toutefois, si rhétoriques que puissent être ces débuts, Jérôme n'y glisse aucune citation profane. La première se présente au chapitre 4, au terme du large mouvement introductif qui s'achève sur l'évocation de l'extension du christianisme à la terre entière :

Ajoute ceci : avant la résurrection du Christ, « Dieu n'était connu qu'en Judée, en Israël on magnifiait son nom (Ps. 75, 2) », et ceux-là mêmes qui le connaissaient étaient cependant traînés aux Enfers. Mais où étaient à cette époque les hommes de l'univers entier, de l'Inde à la Bretagne, des régions glacées du Septentrion jusqu'aux bouillonnements de l'Océan Atlantique, ces peuples sans nombre, ces foules composée de nations si nombreuses, « tant diverses de langues, que d'habits et d'armes (Verg., *Aen.* 8, 723) » ? Ils étaient broyés à l'instar des poissons et des sauterelles, et comme les mouches et les moustiques ; car s'il ne connaît pas son créateur, tout homme n'est qu'une bête. Mais à présent, c'est la Passion du Christ, c'est sa résurrection, que toutes ces nations publient de leurs voix et de leurs écrits !<sup>9</sup>

À première vue, la citation virgilienne semble répondre à une préoccupation purement décorative et se contenter d'illustrer la présentation des nations

<sup>7</sup> Voir N. ADKIN, *Jerome on virginity. A commentary on the Libellus de virginitate servanda (Letter 22)*, Cambridge 2003 et Y.-M. DUVAL – P. LAURENCE, *Jérôme, Lettre 22 à Eustochium* (coll. *Vie monastique*, n° 47), Abbaye de Bellefontaine 2011. La *Lettre 60* n'a été commentée que par J. H. D. SCOURFIELD, *A literary Commentary on Jerome, Letters 1, 60, 107*, Oxford 1983.

<sup>8</sup> La *Lettre 14* présente déjà 4 citations poétiques profanes.

<sup>9</sup> *Lettre 60*, 4 (CUF, p. 93, traduction retouchée) : *Adde quod ante resurrectionem Christi notus tantum erat « in Iudaea Deus, in Israhel magnum nomen eius », et ipsi qui nouerunt eum, tamen ad inferos traherentur. Vbi tunc totius orbis homines ab India usque ad Britanniam, a rigida septentrionis plaga usque ad feruores Atlantici oceani, tam innumerabiles populi et tantarum gentium multitudines « quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis » ? Piscium ritu ac locustarum, et uelut muscae et culices conterebantur ; absque notitia enim creatoris sui omnis homo pecus est. Nunc uero passionem Christi et resurrectionem eius cunctarum gentium uoces et litterae sonant.*

païennes. Il faut cependant noter qu'elle survient à la fin du mouvement d'opposition entre ces nations et le peuple juif avant l'avènement du Christ ; or on constate que, pour souligner l'exclusivité de la relation de Dieu avec le peuple élu, le premier membre de ce mouvement s'appuie sur une citation du *Psaume* 75. La citation de l'*Énéide* lui fait écho en insistant sur la diversité des païens et vient, de ce fait, renforcer l'opposition entre Juifs et Gentils. Mais elle ne se contente pas de contribuer à cet équilibre rhétorique, déjà efficace en soi, elle prépare aussi l'évocation finale de la conversion des nations païennes au christianisme, dans un retournement dialectique qui rend inefficace l'exclusivité revendiquée auparavant par les Juifs. Ainsi, en renforçant tout d'abord l'opposition entre peuple élu et nations païennes, la citation contribue dans un second temps à manifester le succès du christianisme, succès d'autant plus net qu'il est confessé par ces nations aux langues et aux coutumes si diverses.

Cette première analyse nous invite à ne pas nous contenter d'une lecture trop rapide des citations poétiques profanes sous la plume de Jérôme. Le contexte immédiat doit être examiné avec soin, surtout s'il présente une ou plusieurs citations scripturaires. On voit alors souvent se dessiner, entre les deux types de citations, une complémentarité qui peut à l'occasion servir un raisonnement *a fortiori* ou, comme dans le cas présent, une dialectique à visée théologique.

Le chapitre 5 évoque les modèles de consolation de la littérature païenne face à la mort, puis Jérôme, abordant au chapitre 6 les exemples de deuil rapportés par l'Écriture, renvoie Héliodore à la *Lettre* 39, lettre de consolation qu'il a adressée à Paula à la mort de sa fille Blésilla.

Au chapitre 7, il en arrive au chagrin provoqué par la mort de Népotien et s'appuie sur l'assurance de la vie éternelle pour inviter Héliodore à la retenue dans son affliction. Loin de nier la légitimité du chagrin, il rappelle que Jésus lui-même l'a éprouvé à la mort de son ami Lazare et que l'apôtre Paul remercie Dieu de le lui avoir épargné en guérissant son compagnon Épaphrodite (*Phil.* 2, 23-29). Héliodore est donc lui aussi en droit d'être affecté :

Combien davantage toi, qui es à la fois son oncle et son évêque, c'est-à-dire à la fois son père selon la chair et selon l'esprit, ne regrettes-tu pas tes propres entrailles et ne soupères-tu pas comme si elles t'avaient été arrachées ! Mais, je t'en prie, modère ta douleur, et souviens-toi de la fameuse maxime : « rien de trop (*Ter., Andr.* 61) » ; et quand tu auras un tant soit peu pansé ta blessure, écoute l'éloge de celui dont la vertu t'a toujours réjoui, et ne te plains pas d'avoir perdu un tel enfant, mais félicite-toi de l'avoir possédé tel<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> *Ibid.*, 7 (CUF, pp. 95-96, traduction retouchée) : *Quanto magis tu, et avunculus et episcopus, hoc est et in carne et in spiritu pater, aues viscera tua et quasi a te diuulsa suspiras ! Sed obsecro ut modum adhibeas in*

La citation de Térence, qui reformule dans son *Andrienne* un adage de la philosophie grecque<sup>11</sup>, se présente après le recours à deux *exempla* tirés du *Nouveau Testament*. Ceux-ci justifiaient la tristesse humaine face à la mort des proches, mais la plaçaient dans la lumière de la résurrection. L'adage profane vient conforter la perspective chrétienne en soulignant que les païens eux-mêmes recommandaient déjà la modération<sup>12</sup>. Il constitue ainsi un argument *a fortiori* en faveur de la retenue chrétienne dans le deuil. La citation se situe enfin juste avant que ne commence l'éloge funèbre à proprement parler - éloge qui occupe les chapitres 8 à 13 - et en assure aussi une bonne réception par Héliodore qui ne peut entendre l'éloge de son neveu s'il ne parvient pas à maîtriser son émotion et se laisse submerger par elle.

Les cinq chapitres de l'éloge funèbre sont tout à la gloire d'un jeune homme qui, abandonnant une carrière militaire, s'était engagé dans la vie ascétique et n'avait reçu l'ordination que par égard pour son oncle, et non par goût des honneurs. Jérôme loue son humilité, sa charité, sa continence et sa pauvreté, ainsi que sa connaissance de la littérature ecclésiastique et l'affection, teintée d'admiration, que le jeune homme lui portait. Il termine alors par le récit de la mort de Népotien, mais à aucun moment, dans ce long éloge, il n'utilise la moindre citation profane.

Le chapitre 14, en revanche, se sert abondamment des poètes latins. Il marque le retour à la consolation d'Héliodore. Jérôme y confronte la vision païenne à la vision chrétienne de la mort. Le point de vue des philosophes, qui font de la mort un terme, est dépassé - sans être pour autant disqualifié -, par le témoignage de l'apôtre Paul, qui en fait au contraire le début de la vie éternelle. Jérôme tire de cette confrontation une leçon commune propre à consoler son correspondant. De fait, puisque la mort est le lot commun de tous les hommes, peu importe l'âge du trépas, d'autant qu'une mort tardive n'est pas forcément gage de bonheur :

Oui, entre celui qui n'a vécu que dix ans et celui qui en a vécu mille, quand est échu semblablement le terme de la vie, avec l'irrécusable nécessité de la mort, tout le passé est égal, si ce n'est que le vieillard s'en va, chargé d'un plus lourd bagage

*dolore, memor illius sententiae : « ne quid nimis », obligatoque parumper uulnere audias laudes eius, cuius semper uirtute laetatus es, nec doleas quod talem amiseris, sed gaudeas quod talem habueris.*

<sup>11</sup> Voir la présentation de l'adage chez les latins : Ausone attribue explicitement la formulation latine à Térence (*Ludus septem Sapientium* 6, 154-155), Jérôme présente la thèse philosophique du juste milieu sous une formulation grecque, avant d'en citer la reformulation poétique de Térence, qui atteste de son succès chez les latins (*Lettre* 130, 11), et Augustin renvoie à la sagesse des Grecs adoptée par les Latins (*Enarrationes in Ps., Ps.* 118, *Sermo* 4, 1).

<sup>12</sup> On se rappelle que, dans la consolation à Paula (*Lettre* 39, 6), Jérôme déplorait que celle-ci ait pleuré sa fille avec plus de violence que ne le faisaient même les païennes.

de péchés. « *O malheureux mortels, pour qui s'enfuient d'abord les jours les plus heureux, et qui n'ont plus ensuite que les maladies et la triste vieillesse et la peine et la mort ; celle-ci les ravit, cruelle et sans merci* (Verg., *Georg.* 3, 66-68) ». Le poète Névius dit : « *souffrir beaucoup de maux est le lot du mortel* (Naeu., *fragt.*) ». C'est pour cette raison que l'Antiquité a imaginé que Niobé avait été changée en rocher, à force de pleurer, et d'autres, en diverses bêtes, qu'Hésiode, qui déplore la naissance des hommes, se réjouit de leur mort et qu'Ennius dit avec sagesse : « *La plèbe a sur les rois l'avantage suivant : les pleurs lui sont permis quand l'honneur d'un monarque interdit à ses yeux de verser une larme* (Enn., *Fragt d'Iphigénie*) ». Ce qu'il dit du roi est vrai pour l'évêque : ou plutôt l'est moins pour le roi que pour l'évêque<sup>13</sup>.

On remarque ici la forte densité en citations poétiques profanes qui viennent confirmer la vanité d'une longue existence, en accord avec la sagesse tant profane que chrétienne. Mais ces trois citations ne sont pas toutes utilisées de la même façon. Si les deux premières illustrent simplement, par leur caractère général, l'affirmation de la condition mortelle de l'homme, la troisième introduit l'idée d'une différence d'attitude face au deuil, en opposant la plèbe au roi. Ce nouvel argument permet à Jérôme d'ajuster son propos au cas particulier d'Héliodore, en tirant de la condition royale une leçon pour l'évêque, par un raisonnement comparatif *a fortiori*. On voit donc bien, dans ce chapitre la variété de l'utilisation par Jérôme des citations poétiques profanes dont les unes ne sont qu'illustration d'un argument antérieur, quand une autre constitue le point de départ, fortement souligné, d'un nouveau raisonnement.

Nous rencontrons encore un autre type d'exploitation de la citation poétique profane au chapitre 16 de la lettre qui rassemble les trois derniers emprunts aux poètes païens. La première citation constitue l'articulation entre le chapitre 15 et le chapitre 16. En effet, Développant le thème des malheurs du temps auxquels la mort a soustrait Népotien, Jérôme énumère les empereurs, légitimes ou non, qui ont été surpris par une mort inattendue et souvent violente. Mais à peine a-t-il évoqué le sort des usurpateurs Procope, Maxime et Eugène qu'il poursuit ainsi :

Quelqu'un pourrait dire : - C'est là la condition des empereurs « *et la foudre s'abat sur les plus hauts sommets* (Hor., *Carm.* 2, 10, 11-12) ». - Je vais aborder des charges

<sup>13</sup> *Lettre 60, 14* (CUF, pp. 103-104, traduction retouchée) : *Etenim inter eum qui decem uixit annos et illum qui mille, postquam idem uitae finis aduenerit et inrecusabilis mortis necessitas, transactum omne tantundem est, nisi quod magis senex onustus peccatorum fasce proficiscitur.* « *Optima quaeque dies miseris mortalibus aevi / prima fugit, subeunt morbi tristisque senectus / et labor, et durae rapit inclementia mortis.* ». *Naenius poeta* : « *pati, inquit, necesse est multa mortalem mala.* ». *Vnde et Niobam, quia multum fleuerit, in lapidem et in diuersas bestias commutatam finxit antiquitas, et Hesiodus natales hominum plangens gaudet in funere, prudenterque Ennius* : « *plebes, ait, in hoc regio antistat loco : licet / lacrimare plebi, regi honeste non licet.* ». *Vt regi, sic episcopo, immo minus regi quam episcopo.*

exercées par de simples citoyens et me contenterai de parler d'événements qui ne remontent pas au-delà de ces deux dernières années ; mais, laissant de côté tous les autres cas, il me suffit de présenter le sort variable de trois hommes encore consuls il y a peu<sup>14</sup>. [...]

Soucieux de renouveler la tension dramatique de sa description des malheurs du temps Jérôme avance lui-même une objection. En effet, l'énumération des morts tragiques des empereurs et des trois usurpateurs qui, de Constance II à Eugène, se sont succédé pendant près de trente ans, est arrivée à son terme et le tableau, qui vise à frapper l'imagination du lecteur pour lui faire sentir toute la fragilité de la condition humaine, risquerait de manquer son but s'il se limitait à ces malheurs, somme toute lointains. La citation d'Horace synthétise de façon saisissante, par la métaphore qu'elle renferme, l'ensemble des dix morts qui viennent d'être évoquées. Elle joue donc un rôle conclusif tout en permettant la relance du tableau pathétique de l'époque à laquelle Népotien vient d'échapper.

Jérôme, toutefois, poursuit sur la lancée de la mort particulière des empereurs en rappelant les trois destins particuliers de trois consuls déçus, avant d'aborder enfin la présentation générale des désastres que connaît alors l'Empire romain, présentation attendue après l'objection rehaussée par la citation d'Horace. Il évoque alors la foule des peuples barbares qui, depuis la calamiteuse défaite d'Andrinople (378), portent la désolation dans la péninsule balkanique et en appelle à Virgile, cette fois, pour apporter la touche pathétique finale à son tableau :

Combien de femmes mariées, combien de vierges consacrées à Dieu, de personnes libres et nobles ont été le jouet de ces bêtes sauvages ! Des évêques ont été pris, des prêtres tués ainsi que des clercs en charge de différents offices, des églises détruites, des écuries installées près des autels du Christ, des reliques de martyrs déterrées, *en chaque lieu le deuil, en chaque lieu les pleurs et de la mort, partout multipliée, l'image* (Verg., *Aen.* 2, 368-369). Le monde romain s'écroule et pourtant, notre nuque raidie refuse de se courber<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 16 (CUF, p. 106, traduction personnelle, *Saint Jérôme, Lettres lues par Benoît Jeanjean*, Collection de l'abeille, Le Cerf, Paris, 2012, p. 105) : *Dicat aliquis : - regum talis condicio est, « feriuntque summos fulgura montes ». - Ad prinatas ueniam dignitates, nec de his loquar qui excedunt biennium ; atque ut ceteros praetermittam, sufficit nobis trium nuper consularium diuersos exitus scribere.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, 16 (CUF, p. 106, traduction personnelle, *Saint Jérôme, Lettres lues ...*, p. 107) : *Quot matronae, quot uirgines Dei et ingenua nobiliaque corpora his beluis fuere ludibrio ! Capti episcopi, interfecti presbyteri et diuersorum officia clericorum, subuersae ecclesiae, ad altaria Christi stabulati equi, martyrum effosae reliquiae : « ubique / luctus, ubique » gemitus « et plurima mortis imago ». Romanus orbis ruit et tamen cernix nostra erecta non flectitur.*

Tout comme la citation d'Horace qui ouvrait le chapitre 16, celle de Virgile permet de conclure une série énumérative, celle des malheurs subis par l'Église et le clergé, en un mouvement de généralisation et d'intensification de l'émotion. La répétition de *ubique* et la synonymie de *luctus* et *gemitus*, qui s'écarte au passage du texte initial du poète et en altère la métrique<sup>16</sup>, renforcent le sentiment de désolation générale, alors même que la zone géographique des exactions des barbares demeure limitée.

Jérôme dénonce lui-même cet artifice rhétorique en relançant une troisième et dernière fois l'évocation pathétique du malheur des temps en une ultime énumération qui culmine, une fois encore, avec une citation de Virgile :

L'Orient semblait épargné par ces calamités dont seule la nouvelle le remplissait d'effroi ; or voici que l'année dernière, du fin fond du Caucase rocheux, des loups du nord et non pas d'Arabie, ont été lancés sur nous et ont parcouru en peu de temps d'immenses provinces. Combien de monastères ont été pris ! Combien de rivières ont vu leurs eaux transformées par du sang humain ! Antioche a été assiégée ainsi que les autres villes que baignent l'Halys, le Cydnus, l'Oronte et l'Euphrate : captifs déportés en foule ; Arabie, Phénicie, Palestine et Égypte prisonnières de la peur...

*Non, si j'avais cent langues, si j'avais cent bouches,  
et si enfin ma voix avait l'éclat du fer,  
je serais incapable de donner le nom,  
voire d'énumérer l'ensemble de ces peines* (Verg., *Aen.* 6, 625-627)

Et encore, je ne me suis pas proposé d'écrire l'histoire, mais de déplorer brièvement nos malheurs. D'ailleurs pour donner à ces événements tout le développement qu'ils méritent, même Thucydide et Salluste resteraient sans voix<sup>17</sup> !

On peut, bien entendu, considérer que Jérôme ajoute ce dernier volet à son tableau du malheur des temps en vertu de la seule trame chronologique, car il

<sup>16</sup> La citation qui commence avec l'enjambement du vers 368 au vers 369 (*ubique* / *luctus ubique pavor et plurima mortis imago*) remplace ensuite le terme original *pavor* par *gemitus*, plus en rapport avec le contexte pathétique souligné par Jérôme. Mais ce changement brise le rythme de l'hexamètre dactylique.

<sup>17</sup> *Lettre 60*, 16 (CUF, p. 107, traduction personnelle, *Saint Jérôme, Lettres lues ...*, p. 108-9) : *Immunis ab his malis uidebatur Oriens et tantum nuntiis consternatus : ecce tibi anno praeterito ex ultimis Caucasi rupibus inmissi in nos, non Arabiae, sed septentrionis lupi, tantas breui prouincias percurrerunt. Quot monasteria capta, quantae fluuiorum aquae humano cruore mutatae sunt ! Obsessa Antiochia et urbes reliquae, quas Halys, Cydnus, Orontes Eufratesque praeterfluunt. Tracti greges captiuorum ; Arabia, Phoenix, Palaestina, Aegyptus timore captivae. « Non mihi si linguae centum sint oraque centum / ferrea uox... / omnia poenarum percurrere nomina possim ». Neque enim historiam proposui scribere, sed nostras breuiter flere miseras. Alioquin ad haec merito explicanda, et Thycidides et Sallustius muti sunt.*

signale bien que l'invasion de l'Orient par les Huns remonte à « l'année dernière (*anno praeterito*) ». Mais la logique qui gouverne l'ensemble du chapitre 16 est davantage rhétorique et se fonde avant tout sur l'accumulation et l'intensification des désastres rapportés dans le triple mouvement énumératif. Cela n'interdit pas d'y ajouter des éléments chronologiques et géographiques, mais ces derniers participent au crescendo général qui trouve son apogée dans la dernière citation virgilienne. Celle-ci marque le terme de l'énumération, reprenant ainsi le rôle que lui assignait déjà Virgile, et souligne en même temps, à travers la figure de l'adynaton, l'impuissance de Jérôme à exprimer l'indicible intensité de ces malheurs dont l'accumulation dépasse les limites de l'imagination<sup>18</sup>. Elle joue donc, comme les deux citations présentes au même chapitre, un rôle à la fois argumentatif – assurer, par une généralisation, la conclusion d'un mouvement énumératif – et rhétorique – créer une intensité émotionnelle propre à toucher et à persuader le lecteur. Cette intensité émotionnelle est d'ailleurs confirmée par l'invocation finale de Salluste et Thucydide que Jérôme imagine « *sans voix* » devant l'ampleur du cataclysme contemporain.

Le relevé et l'analyse des citations poétiques profanes de la *Lettre 60* nous ont permis de saisir la complexité et la richesse de leur utilisation par Jérôme et nous pouvons tenter d'en proposer une typologie. Nous avons pu constater que certaines citations jouent en même temps plusieurs rôles et qu'elles participent à plusieurs types d'utilisation, ce qui en complique la classification. Pour rendre compte au plus près de cette complexité, j'ai retenu une typologie que je qualifierais volontiers de géométrique et que j'opposerais, de ce fait, à la typologie arithmétique qui consiste uniquement à énumérer une série de cas possibles considérés artificiellement comme indépendants les uns des autres. Les citations que nous avons rencontrées dans la *Lettre 60* revêtent essentiellement deux aspects dans l'usage qu'en fait Jérôme, mais à des degrés divers : un aspect rhétorique et un aspect dialectique. C'est donc selon ces deux axes complémentaires que nous pouvons envisager une classification des citations poétiques profanes chez Jérôme. Celle-ci, nous l'espérons, pourra être appliquée non seulement aux citations poétiques, mais à toutes les citations profanes de la *Correspondance*, et étendue à l'ensemble du corpus hiéronymien. Chaque citation peut donc être envisagée selon les rôles rhétorique et dialectique que lui assigne Jérôme. L'axe rhétorique envisage la capacité d'une citation à instruire, charmer ou émouvoir

<sup>18</sup> Voir mon analyse du recours récurrent de Jérôme à ces vers pour exprimer la douleur et la maladie, « Virgile au secours... », article cité supra, note 6.

(*delectare, docere et mouere*), selon la triple visée traditionnelle de la rhétorique ; l'axe dialectique envisage pour sa part son rôle dans le raisonnement et l'argumentation.

## I. Rôle rhétorique de la citation

### a) *Motif ornemental, illustration du discours :*

La citation peut n'être qu'une simple illustration d'une idée ou d'un thème exprimé dans le contexte immédiat, sans autre visée que d'établir avec l'auditeur une connivence culturelle propre à le charmer. Certaines citations poétiques profanes apparaissent bien, sous la plume de Jérôme, comme de simples réflexes littéraires, parachevant une idée par une formulation consacrée par la tradition.

Nous en avons trouvé deux exemples dans la *Lettre 60*, au chapitre 14, avec les citations combinées de *Géorgiques* 3, 66-68 et du fragment de Névius qui illustrent le motif de la condition mortelle des hommes, encore que ces deux citations revêtent également une dimension dialectique par la généralisation qu'elles opèrent.

### b) *Création d'un équilibre rhétorique entre deux membres parallèles :*

La citation poétique profane est utilisée en face d'une citation scripturaire, créant ainsi un parallélisme qui équilibre les deux membres de phrases. Cette utilisation peut également se rencontrer à l'échelle d'un paragraphe où ce ne sont plus deux membres de phrases, mais deux phrases qui sont ainsi mises en balance. Ce point de vue purement rhétorique se double inévitablement d'une dimension dialectique en fonction du rapport logique qui unit les deux phrases ou membres de phrases. Une telle recherche d'équilibre vise donc à la fois à charmer et à instruire le lecteur en associant esthétique et argumentation.

Ainsi, même si, au chapitre 4 de la *Lettre 60*, la citation d'*Énéide* 8, 723, décrivant la diversité des nations et de leurs modes de vie, peut sembler ne remplir qu'une simple fonction ornementale dans le contexte réduit de la phrase où elle se rencontre, elle constitue en fait le contrepoint rhétorique de la citation du *Psaume* 75, 2, présente dans la phrase précédente, et crée avec elle un parallèle incontestable.

### c) *Intensification de l'expression visant à renforcer l'émotion*

La citation vient conclure un développement par une formulation qui en accentue la puissance émotionnelle. Elle vise avant tout à toucher le lecteur pour emporter son adhésion. Cette intensification est très souvent associée au caractè-

re généralisant de la citation qui étend à l'humanité où à la terre entière les faits ou les idées présentées dans le développement, et convient tout particulièrement à l'expression de la douleur, du deuil et du malheur.

La *Lettre* 60 en fournit plusieurs exemples dans son chapitre 16 avec son triple mouvement énumératif dont chaque temps s'achève sur une citation poétique (une d'Horace, puis deux de Virgile) qui en synthétise le contenu et en intensifie la charge émotionnelle dans une formulation hyperbolique (la métaphore des « montagnes (*montes*) » pour désigner les empereurs avec Horace, l'anaphore de « partout (*ubique*) » qui anéantit toute vie dans la citation d'*Énéide* 2, 368-369, l'adynaton des « cent langues (*linguae centum*) » et de la « voix de fer (*ferrea uox*) », enfin, pour exprimer l'inexprimable dans celle d'*Énéide* 6, 625-627).

## II. Rôle dialectique de la citation

### a) *Articulation du raisonnement*

La citation intervient à un moment clé du raisonnement, soit pour appuyer la conclusion d'une argumentation, soit pour introduire un nouvel argument.

Le chapitre 16 de la *Lettre* 60 offre, nous l'avons vu, plusieurs exemples de citations conclusives qui mettent un terme à une énumération tout en accentuant la force de l'expression. Cependant, la première citation qu'il propose, celle d'Horace, joue à la fois le rôle conclusif et le rôle d'articulation en permettant de quitter le thème de la mort des empereurs pour passer à celui de la mort des simples particuliers.

De la même façon, la citation de Térence, au chapitre 7, et celle du fragment d'Ennius, au chapitre 14, introduisent indiscutablement un nouvel argument qui relance, chaque fois, le propos de Jérôme. Le « rien de trop (*ne quid nimis*) » de Térence vient mettre un terme au développement sur la légitimité des pleurs en introduisant le thème de la modération dans le deuil ; le fragment d'Ennius opère le glissement entre le thème de la condition mortelle de l'homme et celui de la nécessité, pour les personnes en vue, d'une conduite exemplaire dans le deuil.

### b) *Démonstration par généralisation*

La citation reprend, en la généralisant, la situation ou l'idée précédemment évoquée. Elle lui confère alors une force persuasive supplémentaire qu'elle n'avait pas dans son expression particulière.

Le chapitre 14 de la *Lettre* 60 nous en donne un double exemple avec les citations combinées de *Géorgiques* 3, 66-68 et du fragment de Névius dont nous avons relevé le caractère illustratif. De fait, en plus de leur rôle d'ornementation du discours, elles permettent la généralisation, par le pluriel « les malheureux mortels

(*miseris mortalibus*) », ou le singulier générique « mortel (*mortalem*) », des cas particuliers de celui qui n'a vécu que dix ans et de celui qui en a vécu mille<sup>19</sup>.

c) *Démonstration par comparaison*

La citation sert à confirmer ou préciser une idée par le biais d'une comparaison, qui fasse ressortir des similitudes ou des différences. Dans ce second cas, elle peut s'inscrire dans le cadre plus large d'une démonstration *a fortiori* ou d'une opposition dialectique, comme nous le verrons plus loin.

La *Lettre* 60 n'en présente aucun exemple simple, mais combine, avec la citation du fragment d'Ennius sur la différence entre la plèbe et les rois, au chapitre 14, une démonstration par comparaison (« ce qu'il dit du roi est vrai pour l'évêque (*Vt regi, sic episcopo*) »), et une démonstration *a fortiori* (« ou plutôt l'est moins pour le roi que pour l'évêque (*immo minus regi quam episcopo*) »).

d) *Démonstration a fortiori*

La citation avance une idée générale valable en toute circonstance, mais dont Jérôme indique qu'elle est encore plus vraie dans la situation qu'il considère. La démonstration *a fortiori* s'inscrit généralement, pour lui, dans un contexte de confrontation entre la sagesse profane et la sagesse chrétienne dont il veut ainsi souligner la supériorité. Elle peut alors présenter une mise en parallèle de la citation profane avec une ou plusieurs citations scripturaires.

La *Lettre* 60 n'offre aucun exemple d'une telle combinaison de citations, mais utilise à deux reprises une citation poétique profane dans un raisonnement *a fortiori*. Nous l'avons vu, à l'instant, avec le chapitre 14 où ce raisonnement se conjugue avec une démonstration par comparaison. Nous en trouvons un autre exemple dans le chapitre 7 où le « rien de trop (*ne quid nimis*) » de Térence invitait tout homme à la modération et, à plus forte raison Héliodore, un chrétien et, de surcroît, un évêque, dont le deuil doit être compensé par le bonheur d'avoir possédé un neveu aussi vertueux et de le savoir accueilli parmi les bienheureux.

e) *Démonstration par opposition dialectique*

La citation souligne une idée antithétique de l'idée précédente, dans une confrontation qui en fait ressortir les différences, mais elle dépasse l'opposition

<sup>19</sup> Il ne faut pas voir de figure particulière derrière ce dernier nombre d'années, car Jérôme se réfère simplement à l'âge des patriarches dans la Bible, qui, comme il le signale à Paul de Concordia, connaissent « une condition mortelle de neuf cents ans, voire plus (*mortalitate mutata in nongentos et eo amplius annos*) » (*Lettre* 10, 1).

en débouchant sur un troisième terme. Ce type de démonstration convient particulièrement bien à la présentation de l'économie du Salut, dans laquelle l'opposition vétérotestamentaire entre Israël et les nations païennes est dépassée par la prédication néotestamentaire du Salut à l'ensemble des nations. Ce type d'utilisation de la citation profane se combine alors très souvent avec la présence de citations scripturaires.

Nous en trouvons l'exemple type au chapitre 4 de la *Lettre* 60, où la citation d'*Énéide* 8, 723 oppose la diversité des nations païennes à l'unicité du peuple élu, rappelée par la citation du *Psaume* 75, 2. Cette différence qui aboutissait, selon Jérôme, à la mort des uns comme des autres, est dépassée par l'assurance de la vie éternelle en Christ, désormais proclamée par toutes les nations. La diversité qui, dans l'ordre vétérotestamentaire, était signe d'incroyance, devient désormais la manifestation de la supériorité du christianisme sur les autres religions, et du chrétien sur la mort.

La très grande variété des citations poétiques profanes dans la *Correspondance* de Jérôme nous invite à nous interroger sur leur rôle et leur fonction dans les stratégies discursives qui s'y déploient. Ces citations ne peuvent évidemment pas entrer dans une classification simple, fondée sur leur fréquence, leur place dans la lettre, leur longueur, leur lien ou non avec une citation scripturaire, l'usage exclusif ou non qu'en fait Jérôme parmi les écrivains de sa génération. La combinaison de critères multiples dans l'usage qu'il fait d'une citation poétique profane nous a orienté vers une approche pluridimensionnelle du phénomène et à l'évaluer selon deux axes complémentaires qui en gouvernent l'apparition : la fonction rhétorique et la fonction dialectique de la citation. Nous avons ainsi pu envisager trois critères de nature rhétorique et cinq de nature dialectique. Du point de vue rhétorique, la citation peut constituer une simple illustration du discours, à valeur esthétique et culturelle ; elle peut encore servir à la mise en place d'équilibres et de parallèles à l'échelle d'une phrase ou d'un raisonnement ; elle peut enfin servir à l'intensification de l'expressivité du discours, à fin d'accroître l'émotion du lecteur. Du point de vue dialectique, la citation peut servir de point d'articulation ou de conclusion d'un raisonnement ; elle peut aussi renforcer l'efficacité argumentative du discours en participant à des démonstrations par généralisation, par comparaison, *a fortiori* ou par opposition dialectique. L'intérêt d'une telle typologie, c'est qu'elle ne cantonne pas une citation à un seul usage, mais qu'elle permet de combiner entre eux plusieurs critères et de parvenir à une analyse fine des conditions d'utilisation de chaque citation. Il est rare, en effet qu'une citation ne joue qu'un rôle rhétorique, sans aucune incidence sur le cours de l'argumentation et vice versa. Son rôle peut même se décliner selon plusieurs critères dialectiques complémentaires qui se conjuguent inévitablement avec l'un des trois critères rhétoriques. Ces critères ne sont, bien sûr, que des instruments de mesure qui ne demandent qu'à être améliorés.

rés, mais ils permettent déjà de rendre compte de l'utilisation des huit citations poétiques profanes de la *Lettre* 60 et s'appliquent aisément à la plupart des autres citations de la *Correspondance*. La dimension poétique de ces citations explique en grande partie leur utilisation rhétorique, puisque leur formulation même est destinée à charmer l'oreille ; cela n'empêche en rien d'étendre l'ensemble des critères que nous proposons également à l'analyse des citations profanes en prose et à l'ensemble du corpus hiéronymien, voire patristique. Mais comme les citations poétiques ajoutent encore à tous ces critères d'utilisation une dimension musicale qu'il est très difficile de mesurer, qu'on me permette ici de terminer sur une suggestion qui rejoint les interrogations du traducteur. L'introduction, voire l'intrusion d'une citation poétique au sein d'un discours en prose produit inévitablement une rupture stylistique qu'une traduction soucieuse de rendre l'original avec exactitude ne peut restituer si elle s'évertue à rendre compte de chaque mot. Je suggère donc que, dans un tel cas, le traducteur choisisse de privilégier l'exactitude stylistique à l'exactitude sémantique et qu'il rende la citation poétique latine par un artifice qui fasse passer en Français le souffle de la poésie. C'est le choix que j'ai fait, tout au long de cette étude en traduisant en alexandrins les citations poétiques profanes de la *Lettre* 60. C'est également le choix que j'ai fait dans les *Lettres* de saint Jérôme que j'ai traduites pour la *Collection de l'abeille*, au Cerf, en 2012. Je laisse au lecteur le soin de comparer ma traduction des citations virgiliennes au chapitre 2 de la *Lettre* 1 avec celle de J. Labourt, et de juger si je suis ou non parvenu à l'effet recherché. Voici successivement le texte latin, la traduction de Labourt et la mienne :

« Nunc mihi euanescentibus terris *caelum undique et undique pontus* (Verg., *Aen.* 3, 193), nunc *unda tenebris inhorrescens* (cf. Verg. *Aen.* 3, 195) et caeca nocte nimborum spumei fluctus canescunt<sup>20</sup> ».

« Tantôt à mes yeux disparaissent les terres : « *le ciel partout et partout la mer* » ! Tantôt l'onde se hérise dans les ténèbres ; la nuit est noire, mais l'orage fait blanchir les vagues écumantes<sup>21</sup> ! »

« Voici que sous mes yeux, tandis que les terres disparaissent, *le ciel est en tout lieu et en tout lieu la mer*, l'onde *dans les ténèbres se hérise et se dresse*, et dans la sombre nuit qui tombe des nuages, les flots blanchissent sous l'écume<sup>22</sup> ».

Université de Bretagne Occidentale

BENOÎT JEANJEAN  
jeanjean.benoit@orange.fr

<sup>20</sup> *Lettre* 1, 2, CUF, pp. 2-3.

<sup>21</sup> Traduction J. LABOURT, CUF, tome 1, 1949, pp. 2-3.

<sup>22</sup> Traduction B. JEANJEAN, Le Cerf, 2012, pp. 49-50.